DOSSIER DE DEMANDE D’AGREMENT DES ASSOCIATIONS EDUCATIVES COMPLEMENTAIRES DE L’ENSEIGNEMENT PUBLIC

2024

Nom de l’association

(page personnalisable)

AGREMENT DES ASSOCIATIONS EDUCATIVES COMPLEMENTAIRES DE L’ENSEIGNEMENT PUBLIC

Composition du dossier

(arrêté du 4-7-2012 - Bulletin Officiel n° 30 du 25-7-2013)

L’association établit une demande d’agrément à l’attention du recteur, adressée à la division des établissements, en utilisant le modèle joint à télécharger.

**LE DOSSIER**

La composition du dossier de demande d’agrément académique présenté par une association en application de l’article D551-5 du code de l’éducation, relatif à l’agrément des associations éducatives complémentaires de l’enseignement public, est fixé comme suit :

1. notice de renseignements dûment remplie en vue de l'agrément (à télécharger dans l’espace « démarche d’obtention de l’agrément ») ;

2. motivation explicite de la demande d'agrément, signée par le président de l'association ou son représentant ;

3. déclaration certifiant le respect des principes énoncés à l'article D. 551-2 du code de l'éducation, signée par le président de l'association ou son représentant (à télécharger dans l’espace « démarche d’obtention de l’agrément ») ;
4. notice retraçant dans ses grandes lignes l'histoire et l'évolution de l'association ;

5. description du projet éducatif avec les actions mises en œuvre, justifiant la demande d'agrément (nombre d'élèves et d'établissements concernés par les interventions ; liste des lieux d'intervention ; liste des académies dans lesquelles l'association apporte son concours à l'enseignement public, etc.) ;

6. évaluation qualitative et quantitative des actions mises en œuvre ;

7. en cas de renouvellement d'agrément, un bilan complémentaire des actions éducatives menées pendant la période de l'agrément (synthèse détaillée accompagnée éventuellement des documents suivants : comptes rendus, retours d'établissements, coupures de presse et tous types d'éléments quantitatifs et qualitatifs permettant de prendre la mesure du développement des actions menées par l'association, etc.).

8. statuts à jour de l'association et récépissé de déclaration à la préfecture ;
9. liste des membres du conseil d'administration, ainsi que, le cas échéant, de l'organe dirigeant ;
10. deux derniers rapports d'activité et deux derniers comptes de résultats ;
11. décisions d'agrément ou de reconnaissance accordées par d'autres administrations de l'État ou d'agrément académique, le cas échéant ;
12. liste des structures pour lesquelles l'association demande, si elle est agréée, l'extension de l'agrément conformément aux dispositions de l'article D. 551-3 du code de l'éducation ; information sur les moyens de contrôle de l'association sur ces structures (bilans, charte, système d'information, labellisation, etc.) ;

Le dossier doit être transmis en version numérique en un seul fichier PDF qui fait apparaître clairement et dans l’ordre indiqué les différentes pièces listées ci-dessus, par mail à l’adresse suivante : partenariatsassociatifs@ac-grenoble.fr ou sur un support numérique (clé USB…) à : Rectorat de Grenoble - DIVET 2 - 7, place Bir-Hakeim - 38021 GRENOBLE, en recommandé avec accusé de réception.

Pièce n° 1

Notice de renseignement

AGREMENT DES ASSOCIATIONS EDUCATIVES COMPLEMENTAIRES DE L’ENSEIGNEMENT PUBLIC

Notice de renseignements

(arrêté du 4-7-2012 – Bulletin Officiel n° 30 du 25-7-2013)

Nom de l’association : ……………………………………………………………………………….

Adresse (siège social) : ………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………………………..

Mail : ………………………………………………………………………………………………...

Téléphone : …………………………………………………………………………………………..

Président de l’association : …………………………………………………………………………..

L’association demande l’agrément académique au titre des paragraphes :

 §1 : Interventions pendant le temps scolaire, en appui aux activités d’enseignement conduites par les établissements et/ou

 §2 : Organisation d’activités éducatives complémentaires en dehors du temps scolaire et/ou

 §3 : Contribution au développement de la recherche pédagogique, à la formation des équipes pédagogiques et des autres membres de la communauté éducative.

Date de déclaration en préfecture : ………………………………………………………………...

Nombre d’adhérents : ………………………………………………………………………………

Association reconnue d’utilité publique (si oui, date) : ……………………………………………

Association agréée par une administration de l’état (si oui, laquelle) : …………………………….

……………………………………………………………………………………………………….

L’association bénéficie-t-elle de :

- mise à disposition de personnels de l’état (si oui, nombre et administration d’origine) : …………

………………………………………………………………………………………………………..

- subventions de l’état (si oui, liste des subventions accordées ou sollicitées pour l’exercice en

 cours) : ………………………………………………………………………………………………

L’association a-t-elle des représentants dans des instances officielles représentatives (si oui,

lesquelles) : …………………………………………………………………………………………..

Publications périodiques (titres, périodicité, tirage) : ……………………………………………….

………………………………………………………………………………………………………..

………………………………………………………………………………………………………..

Description de l’association (10 lignes maximum) :

Domaines d’intervention (plusieurs choix possibles) :

 environnement patrimoine harcèlement

 solidarité ; égalité filles/garçons éducation artistique et culturelle

 éducation santé éducation sportive éducation média

 citoyenneté laïcité inclusion

 mentorat / tutorat orientation, lutte contre le décrochage

 formation accompagnement des parents

 culture scientifique et numérique autre ……………………………………………………...

Niveau d’intervention :

 premier degré (écoles) second degré (collèges, lycées)

Zone d’intervention :

 Ardèche Drôme Isère Savoie Haute-Savoie

Liste des écoles et établissements scolaires dans lesquelles l’association est déjà intervenue (cf. pièce 5 du dossier) :

Dispositifs académiques (cordées de la réussite, vacances apprenantes…) dans lesquels intervient l’association :

Dispositifs départementaux dans lesquels intervient l’association :

Fait le …………………………………………….. à ……………………………………………….

Signature du président de l’association

Pièce n° 2

Motivations explicites

Pièce n° 3

Déclaration certifiant le respect des principes énoncés à l’article D. 551-2 du code de l’éducation

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DE L’ASSOCIATION

Je, soussigné(e),………………………………...…………………………………….…………………

Président(e) de l’association :

……………………………………………………………………………………………………………...

en accord avec le Conseil d’Administration,

certifie que les interventions proposées par l’association en milieu scolaire, conformément à l’article D 551-2 du Code de l'Education :

* ont un caractère d’intérêt général,
* sont à but non lucratif,
* sont compatibles avec les activités du service public de l’Éducation Nationale,
* sont en accord avec les instructions et programmes d’enseignement,
* ont un caractère laïc,
* sont ouvertes à tous sans discrimination.

à ……………………………………….……. le ………………………….

Signature du Président,

Pièce n° 4

Notice retraçant dans ses grandes lignes l'histoire et l'évolution de l'association

Pièce n° 5

Description du projet éducatif

Pièce n° 6

Evaluation qualitative et quantitative des actions mises en œuvre

Pièce n° 7

Bilan complémentaire des actions éducatives menées pendant la période de l’agrément

(facultatif, réservé aux demandes de renouvellement d’agrément)

Pièce n° 8

Statuts à jour de l’association et récépissé de déclaration en préfecture

Pièce n° 9

Liste des membres du conseil d’administration

Pièce n° 10

2 derniers rapports d’activité et comptes de résultats

Pièce n° 11

Décisions d’agrément ou de reconnaissance accordée par d’autres administrations de l’État ou d’agréments académiques

(facultatif)

Pièce n° 12

Liste des structures pour lesquelles l'association demande, si elle est agréée, l'extension de l'agrément conformément aux dispositions de l'article D. 551-3 du code de l'éducation

(facultatif)